

**Présents :** MM. A. DRICOT Bourgmestre, **Président**  
PAULY, S. MAGIS, ~~P. JACQUIEZ~~, **Echevins**  
A. BELOT, ~~A. DERENNE~~, ~~C. HERNOUX~~, ~~D. MOREAU~~, X. MAGAIN,  
G. DECOSTER, H. HASQUIN **conseillers**  
M.P. FAYS, **Secrétaire Communale**

**SEANCE PUBLIQUE.**

MM. Christian HERNOUX et André DERENNE sont excusés.

La séance est ouverte à 19 h 30.

A l'exception des points 12,17 et 18, les résolutions sont prises à la majorité des membres présents.

**Le Conseil,**

1°) **Compte 2005 FE Gochenée - Matagne-la-Petite - Niverlée.**

Emet un avis favorable sur les comptes 2005 des Fabriques d'Eglise de Gochenée - Matagne-la-Petite et Niverlée qui présentent des bonis respectifs de 1.364,14 €, 1.124,04€ et 3.951,63 €.

1bis **comptes 2001 et 2002 Fabrique d'Eglise Soulme.**

Emet un avis favorable sur les comptes 2001 de la Fabrique de Soulme qui présentent des bonis de 1.656,70 € pour 2001 et 4.339,30 € pour 2002 .

2°) **FE Matagne-la-Petite : Demande de crédit spécial.**

Emet un avis favorable sur la demande de crédit spécial d'un montant de 450 € de la Fabrique d'Eglise de Matagne-la-Petite.

3°) **Décision placement luminaire Matagne-la-Petite rue du Carmel 4 b.**

Décide de placer un nouveau luminaire à Matagne-la-Petite rue du Carmel devant l'étable de la ferme Collart.

4°) **CEDARC : renouvellement d'autorisation de fouilles au sanctuaire de Matagne-la-Grande : « Bois des Noëlés ».**

Renouvelle l'autorisation de fouilles au « Tienne des Noëlés à Matagne-la-Grande accordée au CEDARC sous conditions :

- les produits provenant des fouilles resteront propriété communale
- respect du code forestier et du droit de chasse.

5°) **Décision sur octroi subside Télévie.**

Octroie un subside de 250 € au Télévie.

6°) **modification des statuts de l'Agence Immobilière sociale L.O.G.D. Phi.**

Emet un avis favorable sur la modification des statuts de l'Agence Immobilière sociale L.O.G.D. PHI.

Le nombre de représentants étant trop important, il leur était difficile d'atteindre le quorum requis pour siéger d'où modification par diminution du nombre de représentants.

7°) **Romerée : Réfection rue de Fombay. Signature conventions avec le STP.**

- **Etude d'un projet de travaux**
- **Désignation du coordinateur projet et réalisation.**

Signe un contrat avec le STP pour l'étude d'un projet de travaux et la désignation du coordinateur projet et réalisation pour la réfection de la rue de Fombay à Romerée.

8°) **Accord de principe sur demande achat garage communal rue de Doriémont à Gochenée.**

Emet un accord de principe pour la vente de gré à gré d'un garage communal rue de Doriémont à Gochenée. Si un autre amateur se manifeste lors de l'enquête commodo-incommodo, le dossier sera de nouveau soumis au Conseil Communal pour décision de vente publique.

9°) **Convention sectorielle 2003-2004 : Primauté du statut au sein de la Fonction publique locale et provinciale. Adhésion du conseil communal à la démarche.**

Adhère à la démarche du Gouvernement Wallon pour donner la priorité au statut au sein de la Fonction publique locale à la condition que les moyens financiers le permettent ( augmentation du Fonds des Communes).

10°) **Plan de gestion 2007 à 2010 : Actualisation.**

Actualise le plan de gestion de 2007 à 2010 sans grandes modifications. Monsieur le Ministre COURARD avait lui-même reconnu dans un courrier de 2003 que la commune ne pouvait aller plus loin dans la réduction des dépenses et l'augmentation des taxes.

11°) **Programme travaux première nécessité : Ecole de Vodelée (PTPN) Approbation du projet Choix du mode de passation du marché et demande subsides au Ministère Compétent.**

- a) **Renouvellement menuiseries extérieures.**
- b) **Travaux d'assainissement.**

Approuve le projet de travaux de première nécessité à l'école de Vodelée pour des travaux d'assainissement et le renouvellement des menuiseries extérieures. Il choisit le marché de gré à gré par procédure négociée sans publicité et décide de demander des subsides au Ministre compétent.

- 12°) **Plan Mercure : Réfection rue du Carmel à Matagne-la-Petite**  
**Approbation du projet**  
**Choix du mode de passation du marché et demande subsides au**  
**Ministère Compétent.**

Approuve le projet de travaux pour la réfection de la rue du Carmel à Matagne-la-Petite dans le cadre du plan Mercure. Il choisit le marché de gré à gré par procédure négociée sans publicité et décide de demander des subsides au Ministre compétent.

Le point est voté par 5 oui et 2 abstentions (M. PAULY et H. HASQUIN). Ils ne sont pas d'accord sur l'augmentation de la part communale résultant de la vérification du projet par le nouveau Commissaire-Voyer. Les autres membres du Conseil préfèrent augmenter et avoir la garantie que la route sera réparée convenablement.

- 13°) **Accueil extra-scolaire 2003.**  
**Acquisition module Ecole Matagne-la-Petite.**  
**Approbation du projet**  
**Choix du mode de passation du marché et demande subsides au**  
**Ministère Compétent.**

Approuve le projet pour l'acquisition d'un module pour l'école de Matagne-la-Petite (modification des dimensions). Il choisit le marché de gré à gré par procédure négociée sans publicité et décide de demander les subsides au Ministère compétent.

- 14°) **Placement films solaires - Maison communale.**  
**Approbation du cahier des charges - choix du mode de passation du**  
**marché.**

Approuve le cahier des charges pour le placement des films solaires pour la maison communale. Il choisit le marché de gré à gré par procédure négociée sans publicité.

- 15°) **Placement films solaires - Ecoles communales.**  
**Approbation du cahier des charges - choix du mode de passation du**  
**marché.**

Il approuve le cahier des charges pour le placement des films solaires pour les écoles communales. Il choisit le marché de gré à gré par procédure négociée sans publicité.

- 16°) **Cession de la SWL à la commune d'un lot A, terrain non constructible**  
**à destination de parc et jardin et d'un lot B qui gardera une**  
**destination de fossé.**  
**Révision de la délibération du 31 janvier 2006.**

Retire sa délibération du 31 janvier 2006 décidant de ne pas accepter de la SWL la cession gratuite d'un lot non constructible en nature de jardins et d'un fossé rue Martin Sandron à Doische. Il accepte cette cession, faute de quoi, la SWL doit abandonner le permis de lotir pour construire des habitations sociales.

- 17°) **IDEFIN : garantie commune envers ING pour le solde de l'emprunt de 12.076.799,53 € concernant le financement des constructions de réseaux de distribution d'électricité repris à IDEG par IDEFIN.**

Déclare se porter caution solidaire auprès de la S.A ING Belgique pour le solde d'un prêt de 12.076.799,53 € contracté par IDEG et repris par IDEFIN. Prêt conclu pour le financement des constructions de réseau de distribution d'électricité.

Le point est voté par 6 oui et 1 non (A. BELOT).

- 18°) **IDEFIN : garantie commune envers ING pour le solde de l'emprunt de 13.502.216,27 € concernant le financement des constructions de réseaux de distribution d'électricité repris à IDEG par IDEFIN.**

Déclare se porter caution solidaire auprès de la S.A.ING Belgique pour le solde d'un prêt de 13.502.216,27 € contracté par IDEG et repris par IDEFIN. Prêt conclu pour le financement des constructions de réseau d'électricité.

Le point est voté par 6 oui et 1 non (A. BELOT).

- 19°) **Budget communal 2006 approuvé par la tutelle, après réformation Information.**

Prend acte de l'approbation du budget 2006 après réformation. Il s'agit uniquement d'écritures qui n'influencent pas le résultat final.

- 19°bis) **Lotissement Romerée : rue du Faubourg**

- **Décision définitive sur vente aux 6 amateurs.**
- **Délégation au Collège Echevinal pour demander et signer les compromis et les actes de vente.**

Marque un accord pour la vente des 6 terrains du lotissement

« Fontaine des Frères » à Romerée et charge le Collège de contacter Maître DUBUC afin d'établir et de signer les compromis et les actes de vente.

- 19°ter) **DOISCHE : vente terrain communal à Mr TOUSSAINT Michel**

- **fixation du prix de vente**
- **Demande soustraction au régime forestier**
- **Demande projet d'acte**

Fixe le prix de vente d'une partie d'un terrain communal cadastré 107 a pie à Mr. et Mme TOUSSAINT et demande la soustraction au régime forestier.

- 19°quater) **Compte 2005 Eglise Protestante unie de Belgique**

Emet un avis favorable sur le compte 2005 de l'Eglise Protestante unie de Belgique qui présente un boni de 50,21 €

HUIS CLOS.

Le Conseil,

- 20°) Ratification délibération du Collège Echevinal du 28/03/2006 désignant à titre temporaire à mi-temps du 28 au 31/03/2006 Mademoiselle Marielle HERNOUX en remplacement de Madame Sandra MORELLE, absente pour accident de travail.

Ratifie la délibération du Collège Echevinal du 28/03/2006 désignant à titre temporaire à mi-temps du 28 au 31.03.2006 Mademoiselle Marielle HERNOUX en remplacement de Mme Sandra MORELLE.

- 21°) Décision sur location terrain communal de 48 a 17 ca non repris dans le bail à ferme à Messieurs BOLLUE-VANDAELE.

Décide de louer une partie d'un terrain communal de 48a 17 ca , non repris dans le bail à ferme, et situé rue Pireuse à Doische à Messieurs Bollue et Vandaele.

**La séance est levée à 20 h 30'.**